



TERMES DE REFERENCE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

Mission ponctuelle d'appui à l'élargissement du réseau FORIM et à la structuration des membres

Pays / Ville	Nogent-sur-Marne (déplacements éventuels à prévoir en province)
Période de réalisation	Dès que possible – Janvier 2025
Nombre de jours	50 jours
Date de diffusion des TdR	02/09/2024
Date de clôture de dépôt des candidatures	20/09/2024 Les entretiens se feront en septembre/début octobre 2024

Contexte

Le FORIM a pour vocation de structurer et renforcer le milieu associatif issu de l'immigration. Une de ses missions consiste à encourager la mise en réseau des diasporas non encore structurées en France et accompagner l'adhésion au FORIM, afin d'étendre et consolider son action, à l'échelon des régions et au niveau national.

La fonction d'appui à l'élargissement du réseau et à la structuration des membres implique plus précisément :

- ✓ La prospection et les échanges avec les organisations de diasporas non représentées ou en [cours de structuration](#)
- ✓ L'aide à la structuration des futurs [nouveaux membres](#)
- ✓ L'animation et l'accompagnement des [processus d'adhésion](#)

Pour aboutir à cette mission, le FORIM a mis en place une commission dédiée, dénommée Commission Membership, composée des personnes ressources, membres des organisations membres du FORIM. Cette commission développe la stratégie d'adhésion et des actions d'ouverture du réseau, la relation et l'appui aux futurs membres. Ainsi, elle intervient pour accompagner la dynamique des structures (en cours de création ou existantes) qui ne sont pas encore membres du FORIM, en s'impliquant dans les différentes phases d'identification des dynamiques (OSIM ou fédération) jusqu'à la phase d'adhésion.

La mission

Dans un contexte ponctuel de sous-effectif salarié pour assurer la fonction d'appui à l'élargissement du réseau et à la structuration, le FORIM souhaite confier une prestation de mission pour :

- Coanimer la commission Membership
- Assurer l'encadrement et la conduite des activités d'élargissement, d'adhésion et de structuration pays (FOSIM) et région (COSIM)



Il s'agit concrètement de suivre les dynamiques diasporiques en cours d'accompagnement par le FORIM dans leur processus de structuration et d'adhésion, à savoir :

- 3 structures en perspective d'adhésion à court terme (FOSIM/COSIM déjà créés)
- 1 structure en cours d'accompagnement pour la consolidation de son processus de structuration (création en cours d'un collectif/fédération)
- Identification et priorisation de structures à accompagner potentiellement durant leur processus de structuration ou d'adhésion.

Cela se fera dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement de la Commission Membership, et en étroite collaboration avec son référent élu :

- Coorganiser les différentes réunions de la Commission Membership ainsi que les différents temps d'échange et d'accompagnement proposés aux organisations à adhérer (convocation, contenu, coanimation, élaboration des comptes-rendus, analyse des échanges).
- Appuyer l'organisation logistique des missions d'accompagnement portées par des bénévoles membres de la commission Membership.
- Fournir des outils de suivi des organisations accompagnées et d'aide à la décision
- Proposer des supports pédagogiques à destination de la commission et des structures accompagnées concernant le processus de structuration et d'adhésion au FORIM.
- Participer aux actions de recherche de connaissances sur les diasporas
- Enregistrement des temps de bénévolat effectués pour chaque action

CONDITIONS :

Idéalement, le/la consultant.e pourra travailler un ou deux jours par semaine dans les locaux du FORIM pour être en lien avec le reste de l'équipe et la coordinatrice du programme APID.

Les réunions de la commission membership, étant composée que par des membres bénévoles, ont lieu les soirs (entre 18h et 20h30). Les activités et les évènements des membres à accompagner ont lieu généralement les samedis. La disponibilité dans ces temps de travail est impérative.

Le budget de la mission ne doit pas excéder 11 000 euros TTC. Ce budget inclut les frais de communication et administratifs du/de la consultant.e., ses frais d'équipement bureautiques éventuels (le/la consultant.e travaillera avec son matériel personnel). Les déplacements en région (hors Ile de France, notamment Grand Est, Val de Loire et Pays de la Loire) en lien avec les activités de la mission (rencontre avec les membres, participation aux évènements, etc.) seront pris en charge par le budget du programme. Une proposition du budget doit être envoyée lors de la candidature.

Profil recherché :

- Connaissance et maîtrise du fonctionnement du milieu associatif issu de l'immigration indispensable ;
- Connaissance du fonctionnement et des membres du FORIM souhaitée ;
- Expérience confirmée dans le développement et la structuration d'organisations bénévoles ;
- Expérience en animation de la vie associative ;
- Disponibilité en soirées et weekend pour l'animation des réunions ou évènements éventuels ;

- Compétences en animation et coordination de réunions et discussions participatives ;
- Sens du relationnel, aptitude au travail en équipe et capacité à évoluer dans un contexte multiculturel et bénévole ;
- Forte autonomie, esprit d'initiative et réactivité.
- Sens de l'organisation, de l'anticipation et adaptabilité
- Compétences en communication et en compréhension des dispositions statutaires des associations

MODALITES DE CANDIDATURE

Envoyer un mail adressé à Nicolas LAURENT, Directeur Exécutif + Elizabeth FLORES, Coordonnatrice de programme (recrutement@forim.net / eflores@forim.net) avec les pièces suivantes :

- **CV** intégrant éventuellement des références pertinentes ou vos travaux antérieurs pouvant attester de l'expertise acquise dans le domaine de la mission
- Une **note** (maximum 3 pages, hors CV) démontrant clairement une compréhension des attentes de la mission et des enjeux. Cette note devra inclure une proposition de budget de la mission.

À propos du FORIM

Créé en mars 2002, avec le soutien des pouvoirs publics français, le Forum des organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit aujourd'hui plus de 40 réseaux, fédérations et regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), engagées dans des actions d'intégration en France (« ici ») et dans des actions de développement dans les pays d'origine (« là-bas »).

Le FORIM regroupe 2 catégories de membres directs :

- Les FOSIM¹. Ce sont des fédérations d'OSIM fédérées autour d'un pays, d'une région d'origine, ou d'un secteur d'intervention. Elles ont soit une approche « géographique » soit une approche « thématique ».
- Les COSIM². Sont des collectifs d'OSIM implantés géographiquement dans des régions françaises. Par la création du COSIM, le FORIM cherche à avoir sa représentation au niveau des territoires d'une structure proche géographiquement des OSIM, et cela pour faciliter la réalisation de ses propres missions.

À ce jour, le FORIM regroupe en son sein 32 FOSIM et 8 COSIM. À travers ses membres, il regroupe environ 1 000 OSIM agissant sur le double espace (ici et là-bas).

À propos du Programme d'Appui aux Initiatives des Diasporas (APID)

Le programme APID vise au renforcement de la structuration associative des diasporas, basé sur la promotion de positions collectives et sur le développement de la visibilité de l'action des diasporas au service de l'intérêt général.

Ses objectifs pour le triennal 2023-2026 sont :

- Consolider sa gouvernance et son membership en facilitant l'engagement bénévole, la diversité de ses membres et leur collaboration et en renforçant son ancrage territorial

¹ Les FOSIM sont des fédérations pays ou thématiques d'OSIM.

² Les COSIM sont des collectifs régionaux d'OSIM.

- Proposer des services diversifiés, adaptés et accessibles permettant à l'ensemble des organisations de la diaspora membres de renforcer leurs compétences, leur organisation, leur professionnalisation et leur autonomisation
- Renforcer la position du FORIM comme interlocuteur légitime et reconnu des diasporas auprès des sociétés civiles et des pouvoirs publics dans le double espace

À propos de la Commission Permanente Membership

D'une manière générale le FORIM assure la structuration des OSIM pour les mettre en réseau puis les accompagner à se mettre en plateforme, en collectif ou à d'autres formes d'organisations leurs permettant de travailler ensemble. Une commission dédiée appelée la **Commission permanente Membership**³, animée par un référent élu membre du CA, en collaboration avec le.la chargé.e de mission référente technique, travaille pour s'occuper du développement de la stratégie d'adhésion, de la mise en œuvre des actions d'ouverture du réseau et de suivi de relation et d'appui aux futurs membres. L'ensemble de travail mené dès la phase de la recherche des connaissances sur la diaspora (leurs engagements, leurs implantations géographiques, leurs modes de fonctionnement, leurs problématiques, leurs enjeux, etc.) jusqu'à l'adhésion qui serait prononcée par le Conseil d'Administration (CA), est défini comme **action d'accompagnement de l'intégration de nouveaux membres.**

³ Le FORIM utilise le terme membership pour désigner l'ensemble de ses membres.